



MASTER MENTION DROIT DES AFFAIRES

Parcours type

JURISTE D'ENTREPRISE D'ASSURANCES

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Master - (Niveau 7) Code

RNCP : 38159

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- Quentin GUIGUET-SCHIELE, Maître de Conférences, Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Professeurs des universités :

Nadège JULLIAN
Michel LEROY
Céline MANGEMATIN
Didier KRAJESKI
Jean-Gabriel SORBARA
Sandrine TISSEYRE

Maîtres de conférences/
Enseignants- Chercheurs :

Amina ASKAR,
Sara BRENNAN
Chloé CALMETTES
Julien DOUILLARD,
Sandrine FERNEZ-WALCH,
Ariane GAILLARD,
Quentin GUIGUET-SCHIELE,
Solène HORTALA,
Marion LAROUER,
Laurent POSOCO,
Hélène POUJADE,
Sébastien RANC,
Anne-Catherine RICHTER
Anne Laure THOMAT-RAYNAUD,

Intervenants professionnels (assurances) :

Fabrice BERTIN (SMA BTP)
Christophe BOITON (CFDP)
Yoann COTTIN (HELVETIA)
Pierre DELATTRE (MAIF)
Hugues DUCHESNE (GROUPAMA D'OC)
Laure GALY (SMA BTP)
Fabien GINOUX (SEGURADIS)
Kelly GOMEZ (MAIF)
Jules JULIAN (JDG / UNIT-GROUP)
Alexis LAROSE (PREVIFRANCE)
Me Clara MARCO (Cabinet MONFERRAN)
Claire MARTIN (MAIF)
Sabrina MERGEY (CIVIS / GSPJ)
Lucie MONTAGNON (CFDP)
Bruno TONNELLIER (CIVIS / GSPJ)
Anaig POINT (ASSURINCO)
Me Marie-Line SALVADOR (Cabinet MONFERRAN)
Laetitia TRAININI (PREVIFRANCE)

Intervenants professionnels (hors assurances) :

Patricia ASPART
Mathilde GUENOT
Françoise HOUSTY
Brice PERIE
Patrick POSOCO
Geoffrey PRUNIER,
Guillaume RAYNAUD
Frédéric VAUTHIER
Gérard VIRY-BABEL
Geoffrey WION

PARCOURS ALTERNANCE EN 2 ANS

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE



OBJECTIFS

Le Master Juriste d'Entreprise d'Assurances en alternance est une formation universitaire ayant pour objectif de former des juristes dotés des compétences juridiques pratiques et théoriques, indispensables à un accompagnement pertinent et efficace des entreprises d'assurances et de leurs dirigeants, leur permettant d'embrasser tous les champs couverts par les assurances.



PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION

Formation à effectif limité : 30 apprenants en M1 et 30 apprenants en M2

Conditions préalables à la candidature

Les apprenants ayant obtenu une Licence Droit, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique.

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Selection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif et est prononcée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.



Organisation

Ce parcours se prépare sur une durée de deux ans, en alternance, selon un calendrier spécifique.

La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois de septembre de l'année N + 2 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 871 heures (examens et accompagnement inclus).

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole :
<https://www.ut-capitole.fr/handicap>



MASTER JURISTE D'ENTREPRISE D'ASSURANCES

ALTERNANCE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE



PROGRAMME

Semestre 1 - 204 heures	Semestre 2 – 221 heures
<ul style="list-style-type: none"> UE1 – Droit des obligations - 57h Responsabilité civile délictuelle – 21h Régime général de l'obligation – 18h Droit des sûretés – 18h UE2 - Traitement juridique et extra-juridique - 39h Procédure civile appliquée – 24h Modes alternatifs de règlement des différends – 15h UE3 - Compétences extra-juridiques en entreprise - 51h Méthodologie de gestion de projet – 30h Bureautique – 21h UE 4 - Communication - 27h Anglais – 21h Communication en milieu professionnel – 6h 	<ul style="list-style-type: none"> UE5 - Droit des affaires - 48h Droit de la consommation – 27h Droit du travail – 21h UE6 - Protection du patrimoine - 51h Voies et techniques de recouvrement – 24h Droit patrimonial (régimes matrimoniaux et droit de l'entrepreneuriat) – 27h UE7 - Communication - 39h Gestion des émotions pour une meilleure communication – 12h Anglais – 21h Communication en milieu professionnel – 6h UE8 - Pratique professionnelle - 14h PPA / Stage
Semestre 2 - 204 heures	Semestre 3 – 199 heures
<ul style="list-style-type: none"> UE1 - Droit immobilier - 48h Vente immobilière – 27h Droit des assurances lié à la construction – 21h UE2 - Procédures spécifiques - 42h Procédures civiles d'exécution – 21h Procédures collectives – 21h UE3 - Droit civil spécial - 63h Droit des successions et de l'assurance vie – 30h Responsabilité civile médicale – 33h UE4 - Numérique - 24h RGPD – 15h Bureautique – 9h UE5 - Communication - 27h Communication en milieu professionnel – 6h Anglais – 21h 	<ul style="list-style-type: none"> UE6 - Enjeux juridiques des transports routiers - 54h Droit des transports – 12h Accidents de la circulation – 30h Contention automobiles – 12h UE7 - Secteur immobilier - 48h Conflits de voisinages – 21h Urbanisme – 27h UE8 - Protection par les assurances de personnes -18h Optimisation patrimoniale par l'assurance vie – 6h Protection sociale et prévoyance – 12h UE9 - Veille juridique - 24h UE10 - Intégration en milieu professionnel - 55h Communication en milieu professionnel – 7h Séminaires professionnalisants – 24h PPA / Stage – 24h

Volume horaire global de 871 heures de formation, dont 828h d'enseignement, 43h d'examens

Contrôle des connaissances : Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master Droit des affaires-Parcours Juriste d'entreprise d'assurances. Les évaluations font l'objet de contrôles continus et d'examens terminaux, à la fois écrits et oraux.



COMPETENCES VISEES

- Connaissance complète et pointue du droit du contrat d'assurance, des principales assurances de l'entreprise et du particulier, ainsi que de l'activité d'assurance ;
- Maîtrise des principales techniques professionnelles (rédaction et interprétation des polices, gestion des sinistres, spécialement contentieuse) ;
- Apporter son expertise juridique sur des études ponctuelles (évolution du contenu des contrats, création de documents d'information sur les produits...) ;
- Évaluer un préjudice, rechercher un accord à l'amiable et rassembler le cas échéant les éléments nécessaires à la constitution du dossier relatif à une procédure judiciaire ;
- Assurer la veille juridique (évolution de la réglementation et de la jurisprudence)



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette formation a pour objectif de former :

- Agent d'assurance
- Avocat
- Courtier en assurance
- Expert d'assurance
- Gestionnaire de patrimoine
- Juriste d'assurance
- Magistrat



CONTACTS

Suivi de l'alternance, formation continue et scolarité :

Service de l'Executive Education and Digital University (EEDU) - Site de la Manufacture des Tabacs

- Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brienne – Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 14 - alternance.eedu@ut-capitole.fr



Méthodes et moyens pédagogiques

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Une salle informatique est réservée en priorité à la formation. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

€ TARIFS 2024/2026

Le Master Juriste d'entreprise d'assurances en apprentissage est rattaché au CFA Juriscampus.

Tarifs pour les Contrats d'alternance :

Contrat d'apprentissage : 17 000€ pour les deux années - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : nous consulter

Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...):

Master 1 : 8000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur

Master 2 : nous contacter

Possibilité de financement de la 1^{ère} année de master sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (année universitaire 2024/2025).

